

Nom de la structure

Type de structure

Collectivités publiques

Éducation nationale

Association

Établissement public

Autres (préciser)

Président

Adresse du siège

Code postal

Ville

E-mail

Tél.

Date et heure souhaité de prise en charge du matériel

Date et heure souhaité de retour du matériel

Les dates d'enlèvement et de restitution sont fixées par l'agence culturelle départementale (rappel de l'art. 6 des conditions générales de partenariat)

Activités intérieures

Activités extérieures

Festival

Date(s) et heure(s)

Du/le

au

de

à

Nature de la manifestation

pratique amateur

professionnelle

Théâtre

Musique

Danse

Art du cirque

Spectacle de rue

Exposition

Conférence

Technique son lumière

Autres

Date

Signature

IMPORTANT.

Toute demande entraîne l'acceptation du règlement consultable sur la plaquette prêt de matériel.

Vous pouvez retrouver ces documents sur le site de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord :

<http://services.cultureordogne.fr/ressources/parc-de-materiel.html>

Merci de noter l'intitulé exact du matériel comme indiqué sur le livret «Prêt de matériel scénique»

Quantité

Désignation des articles

Notes particulières